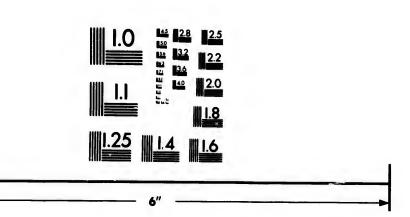


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STILL STATE OF THE STATE OF THE

CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



(C) 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.		L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.						
Coloured covers/ Couverture de couleur	r			Coloured Pages de				
Covers damaged/ Couverture endomma	g ás			Pages da Pages en		ó es		
Covers restored and/o			V	_		d/or lamir et/ou pelli		
Cover title missing/ Le titre de couverture	manque	•	V			, stained (tachetée:		
Coloured maps/ Cartes géographiques	en couleur			Pages de Pages dé				
Coloured ink (i.e. other Encre de couleur (i.e.		**	~	Showthre	_			
Coloured plates and/o Planches et/ou illustra				Quality o		ries/ l'impress	ion	
Bound with other man						ntary ma ériel supp		re
Tight binding may cau along interior margin/ La re liure serrée peut distortion le long de la	/ causer de l'ombre d				tion disp	onible artially ob		
Elank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.		joutées le texte,		slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelu etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.			nt ne pelure,	
Additional comments Commentaires supplé								
This item is filmed at the re			sous.					
10X 14X	18X		22X		26X		30X	
12X	16X	20X	√	24X		28X		

O be the six ot fir six or

Th sh Til W

Middle en be rig rec me The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the Public Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives publiques du Canade

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la nettaté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, seion le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles sulvants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, seion le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.
à orsque le document est trop grand pour être rep roduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et c'a haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ı	2	3

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

rrata to

tails

du odifier

une

mage

pelure, n à

32X

854

Bureau des C Montr

a to y as not of the liver of the liver

Monsieur, - Con ns des Commissa ur de vous transi ur la considérati dministrateur du it qu'ils ont adopt l'amélioration et avre de Montréal. L'objet que les Co soumettant ce : n enquérir respectue ent leur viendra er née dans ce rapp blique de la classe e se manifeste sar s améliorations pro Je dois ajouter o mmissaires se pro se mercantile, s iblieraient le rapp l'ils cruiraient bon s principanx journa graient aussi des co ambre de commer raient ce corps à de jet, par résolution. Et, si sa décision e

en que pour chang acte qui semblent sies.

Je dois sjouter qua anteront comme une se vues de Son Exc it la matière de cett est attaché, au plus J'ai l'her

ement sont favorable reront un couveau nai-feration de Son ins changements di origer quelques err ra de son passage our rédoire le taux c eurs sortes l'article

(Signé,)

Secrétaire-Provinci

Montrée Montrée Montrée Montrée Les Clayant attoriés, le leur communiquer randissement et l'en a meilleure meyens rende la liberté de mout leur information, sujet.

Les questions à cor ortant au sujet, me s ui suit :

Premièrement.— E lus de facilités et d etre Hâvre aux vaiss Secondement,—S'i à est-il plus expédier adement ; et de que

Troisièment.—Com aires pour cet objet pe Quant à la promière 'y a dans mon esprit

print of a special production and an analysis of the special production and analysis of the spec

(TRADUCTION:) Bureau des Commissaires du Hâvre, Montréal, 2 déc. 1853.

rerectly wirls burre.

Monsieur, - Conformément aux instrucns des Commissaires du Hâvre, j'ai l'honur de vous transmettre avec la présente, ur la considération de Son Excellence dministrateur du Gouvernement, un Rapt qu'ils ont adopté le 30 ultimo, au sojet l'amélioration et de l'agrandissement du vre de Montréal.

L'objet que les Commissaires ont en vue, soumettant ce rapport à présent, est de nquérir respectueusement, si le gouverne-ent leur viendra en aide, de la manière innée dans ce rapport, ponrvu que l'opinion blique de la classe commerciale de cette é se manifeste sans, équivoque en faveur saméliorations projetées.

Je dois sjonter que la manière dont les mmissaires se proposeraient de consulter pinion de leurs conoitoyens formant la asse mercantile, serait comme suit:—Ils blieraient le rapport et tels documents jet, par résolution.

Et, si sa décision et la réponse du gouverment sont favorables, les commissaires pré-reront un nouveau bil! du Hâvre, pour la insi fration de Son Excellence, fesant cer-ins changements dans le tarif actuel, pour rriger quelques erreurs qui s'y sont glissées ris de son passage dans le parlement; et pur rédnire le taux de péage prélevé sur plu-eurs sortes l'articles manufacturés, aussi en que pour changer certaines clauses de acte qui semblent avoir besoin d'être révi-

Je dois sjouter que les commissaires rerderont comme une faveur d'être informés vues de Son Excellence sur le sujet qui it la matière de cette lettre, et le rapport qui

est attaché, au plus tôt possible. J'ai l'homour d'être, etc., (Signé,) John Glass,

Secrétaire.
Secrétaire-Provincial, Québec.

(TRADUCTION.)

Montréal, 29 novembre 1858. Moustava, Les Commissaires du Hâvre ayant autorisé, le 23 septembre dernier, leur communiquer mes voes touchent l'a-nandissement et l'amélioration du Hâvre et le meilleurs mayons de les mettre à effet, je rends la liberté de mettre entre voe mains, pur leur information, le rapport suivant aur

Les questions à considérer comme se raportant au sujet, me semblent se réduire à ce

Premièrement. - Est-il nécessaire d'offrir lus de facilitée et d'accommodement dans otre Havre aux valescaux Océaniques ?

Secondement,—S'il est nécessaire, alors à est-il plus expédient d'établir cet accomodement ; et de quelle nature doit-il être ?

Troisièment.—Comment les fonds néces-ires pout est objet penyent-ils être prélevés? Quant à la promière de ces questions, il 'y a dans mon esprit aucune difficulté à dé-

avec Montréal. Rappelons-nous bien qui le creusement du chenal du Lac St. Pierre d 15 pieds à l'eau basse, n'a ch termin qu'en novembre 1852, et cependant, qua résultats n'avons-nous pas dejà obtenus ! A printemps de la présente année, plusieur vaisseaux ont fait leur apparition à noe quai Pierre, il n'y avait que de petits vaisseau qui pussent arriver à notre Hàvre avec leur cargaisons à bord, nous avons vu le Sand Sands dans notre port, steamer d'environte de la company de la compan

1400 tonneaux de capacité.

1400 tonneaux de capacité.

Ce sont là des faits satisferants, mais pour tant ce ne sont pas encore les plus impertant qu'on puisse produire relativement à la destinée future de Montréal par les ambiestations de la navigation du lac et du fauts, qui doit vent se faire sous le contrôle à la direction des commisaires du hâvre. Je ferai mention, avec une satisfaction engere plus grande, du fait que plusieurs compagnies et individus entreprenants sont maintenant en gayés à construire des vaisseurs, voiliers de gagés à construire des vaisseaux voiliers de 700 à 900 tonneaux de capacité, et des bateaux à vapeur de 1700 à 2,000 tonneaux et plus, avec l'intention de les employer dans le commerce de cette cité dans le cours de l'été prochsin ; quelques uns de ces derniers vaisseaux, si je snis bien informé, auroit 300 pieds de longueur. De tels faits, dans mon opinion, nous commandent impérieusement de faire des améliorations dans notre hâvre sur une échelle plus grande que tout ce que existe à présent. Mais, quand nous prenont de plus eu considération qu'il est tout à fait existe à present. Mais, quand nous prenchi de plus en considération qu'il est tout-à-fait praticable de faire le chenal entre notre hâvre et la mer profond de vinet piede d l'ambase, (comme il est pronve par la rapport de M. T. C. Keefer du 25 octobre dernier,) et qu'une telle protondeur, avec une farges d'au moins 300 piede, peut s'obsenir dans l'espace de quatre ans à partir du moment actuel, et, qu'en toute probabilité, cetté antélioration sera poursuivie sans hésitatios qu'délai; je dis que quand nous prenons de faits en considération, on en vient inévitablement à la conlusion que les plus grande vales aux marchandes réguliers, que de plus grande vales aux marchandes réguliers, que de plus grande vales eaux eront employés dans plusièurs cas, et que le nombre a'en accretra d'année en année, en proportion du développement du commerce et des rescources de campagnes illimitées des deux côtés du St. Laurent, et des grandes mers intérieures d'en haut. d'en haut.

Si ces vues sur la perspective de Montréal sont justes, et si les faits que j'ai mentionnés relativement aux vaisseaux de grand tonnage déjà en voie de construction et devant être employés l'été prochain dans le commune de Montréal, sont bien fondés, cenna je les crois tels, alors je considère que mon devoir, comme commissaire du hâvre, est de soumettre mon opinion à la considération de mes collègues sur la nécessité d'agrandir le hâvre, et de demander saus pardre de temps hâvre, et de demander, saus perdre de tempe,

" d'un état comparatif de la valeur du terrain " qu'il adruit failu acquérir, et la valeur pro-" bable du terrain de chaque côté du Canal ward un tel travail aurait été completé, "en esposant qu'on disposerait pour la "constituction de magasine;" et ces mes-sieurs après une exploration et un examen sieure après une exploration et un examensoigneux du sujet et de tout ce qui s'y rapporte, finant rapport le 28 jauvier, 1853, qu'ils
ettlemt arrivés à la conclusion suivante:

"Distreux (disent-ils après avoir proposé
d'ifférents sutres plans) de proposer un plan
"pour agrandir le hâvre, qui, saus nécessi"ter insusédiatement des déboursés aussi
"considérables qu'il en faudrait pour les
donts de la "Traverse," serait en même
"temps aussi susceptible d'extension et de
"andapter à tous les besoins future, nous
"avons porté notre attention du côté le la " avons porté notre attention du côté le la "Pointe St. Charles et des Bassins du Ca-"nai. Ca roisinage érant le plus convena"bie à la feis pour les vaisseaux des Lacs et
"du flenve, et sur le point d'être en rapport"avec les chemins de fer en connexion avec 12Est et l'Ouest, semble le point le "ples prepes pour la concentration du com"ples prepes pour la concentration du com"merce maritime. Il possède aussi une
"chose très-importante pour l'exécution du
"plan proposé de docks élevés où les vaisseaux océaniques pourraient arriver le long
"de magnins permanents, savoir, un ni"veau d'aux élevé immédiatement à dispo"aition.

"On sait que le bureau des travaux publices a construit les deux écluses, entre le bassin et les moulins de dix-sept pieds d'eau, afin que les vaisseaux de l'Océan pussent allér décharger aux bassins, en bas du post de la rue Wellington. Le bassin inférieur a été creusé à cette profondeur, mais le bassin supérieur ne l'a pas été, et ne desant que, la profondenr ordinaire de dix. pieds. Le bassin inférieur est petit, puis, comme il est sujet à être submergé, on ne peut guère songer à construire des magatistiques pour les songer à construire des magatistiques peut donner l'accommodement nécessaire aux values aux manchands de l'Océan, l'en des coldés étant employé par les moulins ét l'antre nécessaire pour les values aux de l'Canal. "On sait que le bureau des travaux publice

"Les écluses du canal. Lachine out deux sents piede de long sur quarante cinq de large, a constante inna puissione nous allendre à rois bents piede de long sur quarante cinq de large; at sénigme hosa pniesions nous attendre à noir, à nos queis, avant beaucoup d'années, des vaisseanz plus longs, ces écluses admettreati tout ce qui est venn jusqu'ici de la mer, et en les ramenant à l'usage auquel on les designais d'abord, on éviterait des déboursés immédiats pour la construction de nouvelles écluses plus longues. Le bureau des travaux peut abandonner le dessein de creuser le basain situé entre la secoule écluse et le pont de la rue Wellington, et, de fait, on ne pent parvenir à cette fin sans miner sous les murs de ce bassin; mais il est très-possible, anns approprier de ces murs assez près pour murs de ce bassin; mais il est très-possible, sans approcher de ces murs assez près pour les endommager, de orenser un canal droit de cent pieds de large ou plus, depuis la seconde écluse jusqu'à l'endroit proposé pour creuser un bassin, qui, il est à présumer, d'après la disposition des écluses, sera construit de manière à pouvoir admettre des vals-seaux coeaniques. Ce chenal ouvert, des vais-seaux d'un profond tirant pourraient a'avancer dennia la haza inspaire de la des moultes pais

se avons porté potre attention du côté de la

854 :9) té se manifeste sans a méliorations projet Je dois ajouter que mmissaires se propopinion de leurs coase mercantile, se helieraient le rappour l'ils croiraient bon de principaux journau graient aussi des cop ambre de commerce raient ce corps à décision et

ement sont favorables areront un nouveau b insidération de Son I ins changements dan priger quelques errers de son passage dour réduire le taux de eurs sortes. Particlei en que pour change acte qui semblent avece.

Je dois air in que arderout comme une se vues de Son Exce it la matière de cette est attaché, au plus Jai l'hou (Signé,)

Secrétaire-Provinci

(TRAD

Monsteur,—Les C.

l'ayant autorisé, le leur communiquer randissement et l'an a meilleurs meyens rende la liberté de mor leur information, sujet.

Les questions à co ortant au sujet, me a ui suit :

Premièrement.— I lus de facilités et d otre Hâvre aux vais

Secondement,—S' ù est-il plus expédie nodement ; et de qu

Troisièment.—Con aires pour cet objet p Quant à la premiei y a dans mon esprider qu'il faut de gr t qu'il pourrait-être le Montréal de diffée emmodement jusque le besoin. Nous iorations passées eu aut qu'eu bas de 'ouverture des cana uivie d'une extensiontie Ouest du pays ion sur le prix du re lescendant. De maites jusqu'ioi dans t Québeo, ont déjà mentation de tonnag inque, commerçant i petive d'une grandair semble égalementous puissions seule lèment les vaisseau pui sont maintenant t qu'on annonce co

té se manifeste sans, équivoque en faveur s améliorations projetées.

Je dois ajouter que la manière dont les munissaires se proposeraient de consulter pinien de leurs conoitoyens formant la asse mercantile, serait comme suit:—Ils blieraient le rapport et tels documents s'ils croiraient bon d'y ajouter, dans tous s principaux journaux de la cité; ils en entraient aussi des copies apécialement à la nambre de commerce de Montreal, et inviraient ce corps à déclarer son opinion sur le jet, par résolution.

Et, si sa décision et la réponse du gouverment sont favorables, les commissaires préreront un nouveau bil? du Hâvre, pour la maidération de Son Excellence, fesant cerins changements dans le tarif actuel, pour priger quelques erreurs qui s'y sont glissées rs de son passage dans le parlement; et pur réduire le taux de péage prélevé sur plueurs sortes l'articles manufacturés, aussi en que pour changer certaines clauses de acte qui semblent avoir besoin d'être révires.

Je dois aid ir que les commissaires rearderont comme une faveur d'être informés es vues de Son Excellence sur le sujet qui it la matière de cette lettre, et le rapport qui est attaché, au plus tôt possible.

J'ai l'houneur d'être, etc.,

(Signé,) John Glass, Secrétaire.

on. P. J. O. Chauveau, M. P. P., Secrétaire-Provincial, Québec.

(TRADUCTION.)

Montréal, 29 novembre 1853.

Monstrus,—Les Commissaires du Havre l'ayant autories, le 23 septembre dernier, leur communiquer mes vues touchant l'arandissement et l'amélioration du Havre et le meilleurs moyens de les mettre à effet, je rends la liberté de mattre entre vos mains, cor leur information, le rapport suivant sur a sujet.

Les questions à considérer comme se raporiant au sujet, me semblent se réduire à ce

ni suit :

Premièrement.— Est-il nécessaire d'offrir lus de facilités et d'accommodement dans otre Hâvre aux vaisseaux Océaniques ?

Secondement,—S'il est nécessaire, alors à est-il plus expédient d'établir cet accomnodement ; et de quelle nature doit-il être ?

Troisièment.---Comment les fonds nécesires pour cet objet peuvent-ils être prélevés ? Quant à la premiere de ces questions, il l'y a dans mon esprit aucune difficulté à dé-ider qu'il faut de grands accommodements, qu'il pourrait-être ruineux pour les intérêts e Montréal de différer de pourvoir à cet ac-ommodement jusqu'à ce qu'on soit *pressé* er le besoin. Nous avons vu l'effet des améorations passées sur le St. Laurent, tant en sut qu'eu bas de la cité. Par exemple, ouverture des canaux du St. Laurent a été uivie d'une extension de commerce avec la artie Ouest du pays, et d'une grande réduc-ion sur le prix du fret, tant en montant qu'en lescendant. De même, les améliorations, zites jusqu'ici dans le chenal entre cette cité t Québeo, ont déjà été, suivies d'une aug-mentation de tonnage par la navigation océnique, commercant avec ce port ; et la persective d'une grande, augmentation à l'aveir semble également certaine, pourvu que ious puissions seulement recevoir commolément les vaisseaux de grandes dimensions qui sont maintenant en voie de construction, qu'on annonce comme devant commercer

cargaisons à bord, nous avons vn le Sarah Sands dans notre port, steamer d'environ 1400 tonneaux de capacité.

Ce sont là des faits satisferants, maie pour fant ce ne sont pas encore les plus important qu'on puisse produire relativement à la destinée future de Montréal, par les amblieraites de la navigation du lac et du fleuve, qui doit vent se faire sous le contrôle et la direction des commisaires du hâvre. Je ferai mention, avec une satisfaction encore plus graude, du fait que plusieurs compagnies et individus entreprenants sont maintenant any gagés à construire des vaisseaux voillers de 700 à 900 tonneaux de capacité, et des baseaux à vapeur de 1700 à 2,000 tonneaux et plus, avec l'intention de les employer dans le commerce de cette cité dans le cours de l'été prochain; quelques uns de ces derniers vaisseaux, si je suis bien informé, auront 300 pieds de longueur. De tels faits, dans mon opinion, nous commandent impérieurement de faire des améliorations dans notre hâvreur une échelle plus grande que tout ce que existe à présent. Mais, quand nous prenund de plus en considération qu'il est tout à fait praticable de faire le chenal entre notre hâvre et la mer profond de vingt pieds de l'été prochail est pronvé par le rapport de M. T. C. Keefer du 25 octobre dernier,) et qu'une telle protondeur, avec une largeur d'au moins 300 pieds, peut s'obienir dan l'espace de quatre ans à partir du momentant le conlusion que les plus grande vales aux mentonnés plus haut erront, par les suite, la plus petite dimension de nos vaisfassaux marchands réguliers, que de plus grande vaisseaux seront employés dans plusiers cas, et que le nombre s'en acordera d'année en année, en proportion du développement du commerce et des reconrecs des campagnes illimitées des deux côtés du St. Laurent, et des gr

Si ces vues sur la perspective de Montréal sont justes, et si les faits que j'ai mentionnés relativement aux vaisseaux de grand tonnage déjà en voie de construction et devant être employés l'été prochain dans le commerce de Montréal, sont bien fondés, comme je les crois tels, alors je considère que mon devoir, comme commissaire du hâvre, est de soumettre mon opinion à la considération de mes collègues sur la nécessité d'agrandir le hâvre, et de demander, sans pardre de temps, au gouvernement et à la législature l'autonté et les movers d'e nouverne

et les moyens d'y pourvoir.

Cela me conduit à la considération de la question suivante, savoir :— Où est-il ples expédient d'établér ce nouvel accommissaires, pedient d'établér ce nouvel accommissaires, ne sont pas dans les ténèbres sur cefté question, car le 7 janvier 1852, ils ordonnérent à MM.

Gzowski et Keefer, ingénieurs civils, d'explorer le hâvre et de fuire repport « sur les « meilleurs moyens de l'agrandir et d'y « offrir de plus grandes facilités d'appès et « d'accommolement aux vaisseaux coèsnimques tirant de 16 à 17 pieds d'eau à l'eau « basse, et en même temps, d'examiner le « terrain situé entre le Pied du Courant Ste. « Marie et le Canal Lachine, à ou près de « l'écluse St. Gabriel, dans la vue de considérer l'appropos de construire us Canal navers de construire des magazine de « chaque côté du Canal—le tout accompagné.

"avons porté notre attention du côté le la
"Pointe St. Charles et des Bassins ou Ca"nal. Ce voisinage étant le plus convena"ble à la feis pour les vaisseaux des Lacs et
"du fleuve, et sur le point d'être en rapport
"avec les chemins de fer en connexion avec
"le Sad, l'Est et l'Ouest, semble le point le
"ples prapre pour la concentration du com"merce maritime. Il posséde aussi une
"chose très-importante pour l'exécution du
"plan proposé de docks élevés où les vais"seaux ucéaniques pourraient arriver le long
de magasius permanents, savoir, un ni"veau d'aau élevé immédiatement à dispo"sitiop.

"On sait que le burean des travaux publics
a construit les deux écluses, entre le bassin
"et les moulins de dix-sept pieds d'eau; afin
que les vaisseaux de l'Océan pussent
"aller décharger aux bassins, en bas da
pont de la rue Wellington. Le bassin inférieur a été creusé à cette profondeur, mais
"le bassin aupérieur ne l'a pas été, et ne
denne que la profondeur ordinaire de dix
pieds. Le bassin inférieur est petit, puis,
comme il est sujet à être submergé, on ne
peut guère songer à construire des maga"sins permahents sur ses bords. Le bassin
supérieur, quand même il serait creusé, ne
"peut donner l'accommodement nécessaire
aux vaisseaux marchands de l'Océan, l'an
des côtés étant employé par les moulins et
"l'autre nécessaire pour les vaisseaux du
"Canat.

"Les écluses du canal Lachine est deux beats piede de long sur quarante cinq de large, at concert hons puissions nous altendre à roir, à mes quais, avant beaucoup d'années, des vaisseaux plus longs, ces écluses admettrant tout ce qui est veuu jusqu'ici de la mer, et en les ramenant à l'usage auquel en les descrinait d'abord, en éviterait des déboursés immédials pour la construction de nouvelles écluses plus longues. Le bureau des travaux peut abandonner le dessein de creuser le bassin situé entre la secoude écluse et le pont de la rue Wellington, et, de fait, en ne peut parvenir à cette fin sans miner sous les murs de ce bassin ; mais il est très-possible, sans approcher de ces murs assez près pour sans approcher de ces murs assez prés pour les endommager, de creuser un canal droit de cent pieds de large ou plus, depuis la se-conde écluse jusqu'à l'endroit proposé pour creuser un bassin, qui, il est à présumer, d'après la disposition des écluses, sera construit de manière à pouvoir admettre des vals-seanz océaniques. Ce chenal ouvert, des vaisseanz d'un profond tirant pourraient s'avancer depuis le hâvre jusqu'an delà des moulins, puis poursuivre leur marche jusque dans les bassina en douts construits soit sur la terre en arrière des abris des émigrants, soit sur les bas-fonds du fleuve, à la Pointe St. Charles. Ce dernier plan a cet avantage que, plus tent, en pourra le rendre indépendant des écluses du canal en en construisant de nonvelles de la plus grande dimension, en liant; les nouveaux bassins avec le hâvro au-dela de la pointe du moulin à vent. Le mur ex-térieur formant le contour de ces bassins ne serait point favorable pour les maisons de dépôt à raison de sa situation; mais dans les murs du côté du rivage et dans leur division intérieure, on pourrait pourvoir à des accommodemens suffisans. Il n'y agrait au-cune excavation, aucun dommage pour les terres, plus d'eau, et, par conséquent, moins de traction, que dans les bassins intérieurs. Ou peut exécuter cet ouvrage par parties, selou le besoin ; et, par le moyen d'un cansi, creusé dans le banc du fleuve,

suivant la courbe de la Pointe situation le front intérieur peut support magasins, protégés par la largeur de son banc extérieur, des effets de Ce caunt peut s'étendre jusqu'à l'endroit du fleuve situé entre l'Île des sœurs et le rivage principal; et, en jetant une digue au bes de cet endroit du fleuve, et en construisant une digue semblable à l'embouchure de la Rivière digue semblable à l'ambouchure de la systement. l'espace intermédiaire serait rempli d'eau, ce qui formerait un bassiu de pried'an mille de longueur, sur un demi mille de largeur, en moyenne, et ayant l'is des sœurs pour séparation entre loi et le fieuve. Ces digues seraient d'une hauteur a voir disparaître sous les plus granden noula-Ces digues are sous les plus grandés inouta-voir disparaître sous les plus grandés inouta-tions et lieraient l'île des sœurs avec le rivage principal, par deux ponts permanentel contra ce canal semit refoulée de l'autre cotte de l'ale, et, quoique le niveau de l'embouchine de la Rivière St. Pierre serait élevé, il arreit encore audescons du niveau ordinaire pendent ver, et il ne résulterait aucun dominaire portant:

Le coût du crensage du bassin du canal depuis la seconde écluse jusqu'au dock qui serait d'environ £5,000, serait dé-trayé par le Bureau des Travaux. Les frais payables par les commissaires du Havre commenceront avec les travaux pour faire communiquer ce bassin avec les nonveux docks du flauve, et la construction de ces der-niers. Pour établir cette communication, on se serviait de la vanne de décharge, construite par le Bureau, et que, simplement, on transporterait plus loin et que l'on introduirait dans les murs des nouveaux bassins.

"Le plan suggéré pour energie le trock

quoique très-efficace, serait très-économique. Deux mors en pilliers de bois de construc-tion (en partie remplis de terre) places à cernon (en partie remplis de terre) places à cer-taine distance l'un de l'autre, qui sersient comblés de terre glaise, répondraient à toutes les fins,—et comme, avec le temps les faces de cet ouvrage, à la surface de l'esu, su dé-térioreront, on pourra les eulever et y sub-tituer nu mur en pierre (reposant sur le bois situé-caré l'esu. sons l'eau.)

"Nous sommes d'opinion que, pour la somme de soixante-quinze mille hole, on peut construire des bassins sur une standac de quiuze a vingt acres."

Je prends la liberté de dire, an sujet du rapport que je viens de citer, que je l'ai examiné avec attention les plans qui a'y rattachent, et, après mure réfexion, je suis arrivé à conclure que les plans uggéré par MM. Gzowski et Kesler et le plus pratique que l'on puisse adopter, activir : la construction de baselns dans le fleuve, sor les bas-fonds de la roise at Charles. Ils ont montré que sous le poins de vue du génie, il n'y a manuel de vue du génie, il n'y a ser le plan est de tous le plus économique qui as soit présenté à leur esprit et qu'ile aignit avenime. miné.

D'une autre part, quant à se svantages pour le commerce de la cité, ils me parais-sent être tous coux que le hâvre de Moutréal demande.

Des bassins, construits d'après ce plan, admettraient les plus gros vaisseaux Ceéaniques et les navires les plus considérables voyageant sur les fleuves. Ce plan donnerant place pour l'érection de bâtisses où leurs cargaisons respectives pourraient être emmagasinés sans avoir recours aux charretiers et à aussi peu de frais que possible, au moyen de machines mues par Peau; plus que cola, il lierait les vaisseaux océaniques et ceux de l'intérieur avec le Grand Tronc de chemin de fer à la Pointe St. Charles, et, sans doute, plus tard, avec tous les autres chemine de fer du pays, offrant par là des moyens d'emmagasiner et de charger d'un vaisseau dans dans un autre, qui ne sauraient être surpassés pour l'économie, dans aucun port du monde. Mais, l'envisage le

du commerce du Ca-le de la commerce du Ca-le de la commerce du Ca-le commerce de la ville a des magasins les chemins de les disposés de manière à ter le charriage, avec les frais qui s'en ven, tandis que New-York n'est pas aussi preusement placé.

Dens la pensée que mes collègues seront second avec moi sur la nécessité de pourheord avec motiver la necessite de pour les la commodennes pour les les aux de la plus favorable pour faire ces accompendents, je van dire quelques mots sur la commode au material de la pense que les la commode au material de ide pourraient être levés dans le but d'exéter le plan soomis dans ce rapport.

M. Gzowski et Keeler, comme on l'a la vu, portent le coût de 15 a 20 acres de tains v \$75,000; mais je proposerais de mander permission de lever £100,000, afin oserais de lever cette somme au moyen débentures devant courir un temps conrinable; pins que cela, comme les améliora-tims en question seraient pour le profit de la povince en général anssi bien que pour tontréal, je demanderais au gouvernement de garantir l'intérêt des débentures, de la nême manière qu'il a déjà garanti l'intérêt mire les quais qui existent maintenant. Si n bil serait présente à la législature, à sa pochaine etateur, avec la sanction du gouver-ure et demandant des pouvoirs nécessai-les revent autre les pouvoirs nécessaitrain, et demandant des pouvoirs nécessai-ce de la communication e du parlement pour autoriser un emprunt

Avant de finir, je dois ajonter que je m'ai point perdu de vue que le havre ponvait être deaucopp agraidi, plus tard, dans la direc-tou de la Baie Hochelaga. Par exemple, le ton de la Baie Hochelaga. Par exemple, le commerce du bois de chauffage s'accroit rapdement i il en est de même du bois scié;
c), ai le chemir de fer de Montréal et Bytown est construit et fait pour passer hors de la ville, par l'extrémité Est de la montagne, il me semble qu'alors la Baie Hochelaga devienemble qu'alors la Baie Hochelaga devien-dra du grand centre de chargemens pour le tois de sonstruction et autres bois qui seront apportés de l'Outaouais, ce qui nécessiterait un agranditsement du hâvre sur ce point. Choique cette amblioration puisse être jugée decessitre par la suite, cependant, par la rai-suite qu'on ne puurra pas étiger en cet rudroit de magasins qui soient plus assurés sontia les glaces, pendant l'hiver, quo le port actuel, ne disparaît pas la truction de bassins sur le rivage de la Cons-truction de bassins sur le rivage de la Pointe E. Charles, autour desquels on pourrait éri-get des magasins sans craindre aucun danger. get des magasins sans craindre aucun danger. Repérant que men collègues jugeront conenables de concourir dans ces vues et d'adopter mon rapport, Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur, gné,) John Young, Président (Signé,) John Young, Preside des Commissaires du Hâvre. John Glass, ccr., secrétaire, elo,, etc.

RAPPORT DE M. KEEFER SUR SON EX-PLORATION DU FLEUVE ST. LAU-RENT ET DU LAC ST. PIERRE, AU SUJET DES TRAVAUX DES COMMIS-SAIRES DU HAVRE.

[MEMORANDUM.]

Les commissaires du hâvre, ayant dûment considéré le rapport ci-dessous, ont décido ce qui suit relativement à ce ram

"jugent expédient d'adopter le parti de creuser le chenal navigable à vingt pieds à l'eau basse, et d'exécuter ce plan aussitôt que possible, pourvû qu'il puissent, en même temps, mettre à exécution celui " qui a été mentionné plus haut, celui d'a-" méliorer et d'agrandir le hâvre."

(Certifié) John Glass, J. vall ob a right, or not and Secretaire.

Messucus, it : 1553. (COPIE.) - GIPENIA

Montréal, 25 octobre 1853.

Monsieur,-J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai complété l'exploration du fleuve St. Laurent aux endroits où l'on anticipait qu'il ne fût point navigable pour les vais-seaux tirant vingt pieds d'eau, ou aux lieux que l'on savait être obstrnés à cette profondeur. Il peut être convenable de répéter ici les raisons qui ont rendu nécessaire cet examen.

Il faut se rappeler que le 24 août dernier. il descendit de Montréal un vaisseau tirant quatre pieds d'eau plus bas que les battures du lac St. Pierre. Ce vaisseau était sous la direction d'un pilote compétent, et passa dans le plus profond chenal connu des pilotes et établi suivant leurs remarques." Quoiqu'il ait passé le lac St. Pierre sans échouer, cependant il a touché fond à quatre endroits plus haut que le lac St. I ierre, savoir, à "Varennes," "Ile à la Bague," "St. Sulpice," et plus haut et vis-à-vis l'Ile de "Lavaltrie." En conséquence, le surintendant des travaux du lac St. Pierre, qui était à bord du "California" quand il toucha fond aux endroits ci-dessus mentionnés, déclara aux commissaires du hâvre que, si, comme il était probable, les travaux de nettoyage plus haut que le lac St. Pierre, devaient être prolongés au-delà des anticipations premières, on devait se préparer à bonne heure à construire un nouveau bateau-dragueur, propre à travailler sur le fond qu'il s'agissait de creuser (et qui est plus dur que celui du lac St. Pierre et ne peut être nettoyé avec les bateaux-dragueurs employés eu ce dernier endroit:) Ayant pris connaissance de la lettre du Capt. Bell, je recommandai qu'on examinat le fleuve, ayant en vue les objets suivants:--

10. De certifier si le chenal par lequel les pilotes passent, est réellement celui qui est le plus profond, et s'il est rendu difficile à la navigation par des courants, battures, passages torteux ou étroits, qui empêchent de se servir de chenaux plus profonds, si toutes fois il en existe.

20. D'examiner la nature et l'étendue des obstructions existant dans le chenal des pilotes, et de les comparer avec celles des autres chenaux que l'on pourrait rencontrer, dans le but de déterminer sur quelle voie nos essorts devraient être dirigés, pour le commerce de l'océan avec Montréal:

30. D'après les plans actuels, les commissaires du hâvre, aynnt intention de creuser un chenal navigable à la profondeur de 17 pieds à l'eau busse, il était désirable de s'as-sible de fair surer qu'elle difficulté existait, ailleurs que le benucou dans le lac St. Pierre, à creuser jusqu'à la profondeur de 20 pieds à l'eau basse, dans le cas où le commerce du port justifierait plus tard ette tantative. Le succès, qui a couronné les travaux du lac St. Pierre, établit que, pour renverser cette barrière opposée le pierre c

eux et En ex a pas eau à nient to ienal ai ite par arceque ù il y a our tout attures rofonde euve, " atureller euve qu ablement

nspor

ure et ble. Pi . D'aprè aux tels eurs pied ée précé uence du ond à plu aient jam henal des at trouse t de consi bstacles, u hâvre r n'ils avaie avait tou nrait creu eur de 17 er dans le cs. the anni

En exte

corrigées j

hares ont

es chenaux nés par ce ants du fle nal naturel e de Bayfie n'a pas, par l'exécuter i lemandé de chenaux ind rore, - si d ont en lieu sont éc exploration ne courant requenter; louteux que Boyfield, qu partie du fle Québec, so our être d Quoique onsidérer irment plut

ne dévelop lonne toute e trompe p que l'on n'e e temps qu er le parti de le à vingt pieds er ce plan ausqu'il puissent. exécution celui haut, celui d'alâvre."

JOHN GLASS, Secretaire.

octobre 1853.

eur de faire raploration du fleuoù l'on anticible pour les vaisu, ou aux lieux s à cette prorenable de répérendu nécessaire

24 août dernier, vaisseau tirant que les battures sseau était sous pétent, et: passa connu des pilomarques. Quoirre sans échouer, à quatre endroits ierre, savoir, à ue," "St. Sulris l'Ile de "La-, le surintendant re, qui était à il toucha fond tionnés, déclara que, si, comme il de nettoyage Pierre, devaient s anticipations réparer à bonne eau bateau-drair le fon l qu'il est plus dur que e peut être netieurs : employés t pris connais-Bell, je recom-

al par lequel ement celui qui rendu difficile ants, battures, rui empêchent is profonds, si

euve, ayant en

et l'étendue le chenal des ec celles des nit rencontrer, quelle voie nos pour le com-

s, les commison de creuser ère opposée de pierre ou d'a

ansporter les bateaux-dragueurs paur les eux et à les amarers par lemant de caroloci

En examinant les cartes de Bayfield, il a pas semblé qu'il y eût besoin de plus eau à plusieurs points où les vaisseaux anient touché dans le chenal des pilotes. Ce nenal avait été en usage avant l'exploration ite par Bayfield et on ne l'a point changé, arceque, quoiqu'il ne se trouve pas au lieu u il y a le plus d'eau, il était asse profond our tout vaisseau qui pouvait passer sur les attures du lac St. Pierre. Comme cette rofondeur se trouve, à plusieurs endroits du euve, "près du rivage," les pilotes ont aturellement "suivi la côte," et le côté du euve qu'ils connaissent davantage, ou, proablement, qui a été habité le plus à bonne eure et par la populations la plus considé-

D'après l'expérience faite avec des vaisaux tels que le " California, " tirant plueurs pieds d'eau de plus que ceux des anée précédentes, il était évident, en conuence du fait que le " California" a touché ond à plusieurs endroits où les navires n'aaient jamais touché auparavant, que si le henal des pilotes était le meilleur que l'on ût trouter, il serait nécessaire de s'arrêter t de considérer l'étendue de ces nouveaux bstacles, avant même que les commissaires u hâvre ne persévérassent dans les plans u'ils avaient en contemplation, parce qu'il avait tout lieu de supposer que, lorsqu'on arait creusé le Lac St. Plerre à la profonleur de 17 pieds, il serait impossible de paser dans le chenal actuel ou celui des pilole (harra liger si cela étas, d'i.es

En exterminant les cartes de Bayfield corrigées jusqu'à 1848" et sur lesquelles les hares ont été décrits, il devient évident que es chenaux où l'on navigue, tels qu'indinés par ces phares, à deux points imporants du fleuve, né taient point dans le chenal naturel du fleuve tel que tracé sur la care de Bayfield. L'examen récent du fleuve l'a pas, par conséquent, été fait dans le but l'exécuter une exploration de novo qui aurait lemandé des années, mais bien de voir si les chenaux indiqués par Bayfield existent enore, - si des changements défavorables y ont en lieu dans l'espace des vingt années qui sont écoulées depuis qu'on a fait cette exploration, ou s'il y avait des causes; telles pe courants, &c., qui empêchassent de les requenter, Je puis observer ici qu'il est louteux que les pilotes aient vu les cartes de leyfield, qui, totles que grandes pont artié du fleuve comprise entre Montréal et débec, sont sur une trop pétité échelle our être d'une utilité pratique. 99,3000 9

Quoique les résultats de l'exploration atuelle soient satisfaisants, on ne peut pas les onsiderer comme inattendus, vû qu'ils conirment pluiot l'exactitude de Bayfield qu'ils ne développent une découverte nouvelle. Je lonne toutes ces explications afin qu'on ne e trompe pas sur l'objet de l'exploration, ou que l'on n'en élève point trop le but. Avec fondeur de 17 e temps qui m'était alloué, il n'était pas pos-rable de s'as-sible de faire d'explorations minutieuses et er jusqu'à la l'était point nécessaire. Quand nos recherbasse, dans le stifierait plus des ont été arrêtées en frappant au fond du stifierait plus des ont été arrêtées en frappant au fond du leuve, nous avons continué notre examen des, qui a cou-usqu'à ce que nous nous fûmes assurés s'il ierre, établit était composé d'un seul "bloc," (lump) ou l'arrace de l'arrace

surface de l'eau, (la profondeur sur les bas-fonds étant alors de douze pieds ;) Le premier endroit ou l'espar a atteint le

fond du chenal est plus bas que la Pointe-aux-Trembles, à la tête de l'île Ste. Thèrese. Ici, le chenal des vaisseaux pacte entre les îles l'Aigle et Ste. Thérèse ; et, comme il se trouve deux autres chenaux, l'un au Sud et l'autre au Nord de ces îles, cette division, des eaux a formé une batture qui bouche Pentrée de tous ces chenaux. En prome-nant la sonde, au moyen de petit bateaux, nous avons trouvé que cette batture était. extr3mement étroite, et était à une profon-deur moyenne excédant 20 pieds au-dessous de la surface de l'eau ; mais, en consequence d'un " blce" (lump) détaché situé au centre du cheual, à 17 pieds environ au-dessous de la surface de l'eau basse, si on arrive à de la surface de l'eau basse, si on arrive a une plus grande profondeur, il sera pécessaire de passer le bateau-dragueur encore une fois sur ce point, vû que l'obstruction est, troppetite pour la mesurer et trop peu digue des frais nécessaire pour y placer des bouées.

En descendant à Varennes, nous avons trouvé que le "poulier" sur lequel le "California" a fauché était du câté, sud du che-

fornia" a touché était du côté sud du chenal. En ce cas, comme dans ceux d'une nature semblable, en devrait placer, en ce lieu une bouée jusqu'à ce que les pilotes puissent reviser leurs marques pour un plus fort tirant. De la Pointe au Trembles jusqu'à LaValtrie, tout le millieu du fleuve, qu le chenal actuel des vaisseaux, a été examiné au moyen de petits bateaux. Le chenel du millieu depuis Varennes à Le Valtrie est. d'une largeur et d'une profondeur générale-ment bonnes, mais on y rencontre beaucoup de battures dans toutes les positions, et qui, presque toutes, sont une profondeur de quinze pieds aux eaux les plus basses en été, et qui par consequent, n'ont pas présenté d'obstacle à l'ancien tirant d'eau. La partie la plus retirée de ce chenal se trouve vi-à-vis l'Ile à la Bague, au nous avons mostré une largeur, entre les côtés, de 17 pieds à l'eau la plus basse, et nous y avons trouvé une prosondeur de deux cent trente pieds de Ces mesurage est important parce qu'il montre qu'un chenal d'une telle largeur est praticable à un lieu ou il est droit. Ce qui rend le plus difficile le passage du chenal du milieu, Jepuis PHe Deslauriers, St. Laurent, ou Lorette, comme on l'appelle, en bas de Vaennes, jusqu'à la rive nord plus bas que l'Ile à la Bague, c'est qu'il est traversé par un equirent qui dere du chimal de l'Outunutle, au Bout de l'Île ; la plus forte partie de ces eaux traverse le chemi des vaisseaux et

passe par la rive sud ou par Verchères. Si on conserve le chenal : actuel : pour enh augmenter la profondeur jusqu'à 17 pieds à l'eau basse, il sera nocessaire de creuser di différents points entre Varennes et LaValtrie ; et, outre cela, il faudra poser des bouées et élever des phires en sus de geux qui s'y trouvent déjà, si on navigue pendant la nuit. Avant d'examiner avec plus de soin les nombreuses obstructions du chenal actuel, j'ai visité celui de la rive sud, près de Vercheres, où il était évident, après examen, que la plus grande partie de l'eau coulait. Après avoir examiné ce chenal, j'ai trouvé, que, même dans son état actuel, il est naviguable pour les vaisseaux du plus fort

estime du montant nécessaire pour le creu-sage sur différentes profondeurs à ce point. Autome exploration n'a été faite entre La-norsie et le Lac St. Pierre, vû que les Car-tes, les Pilotes et la nature du fleuve indi-quaient une abondance d'eau entre ces

Nous avons examiné le Lac St. Pierre dans le but de déterminer l'ouvrage nécessaire pour creuser à une profondeur plus grande que 17 pieds, et, aussi pour rendre té-moignage de la direction que suit le chenal artificiel tel que comparé avec les profonds. étangs et se trouvent en haut et en bas. Je réserve mes observations sur ce Lac pour

Je reserve mes observations sur ce Lac pour les faire connaître lorsque l'exploration d'iver, sur la glace, sera complétée, et dont les préparatifs ont été faits.

Ayant appris qu'à deux places plus bas que Trois-Rivières, les vaisseaux tirant 16 pieds d'eux pour aint être arrêtés, je suis allé examiner ces lieux. Le premier est le "Pour les proposes de la lace de lace de la lace de la lace de la lace de la lace de lier Provencher, " situé à peu de distance en bas de l'embouchure de la rivière St. Maurice, et tout-à-fait sur la rive nord, Ici, le chenal des pilotes passe sur un banc de sable mouvant à une profondeur seize pieds d'eau et quelque fois moins. Comme preuve que ceci n'est point le chenal naturel, le présent chenal des vaisseaux sur le " Poulier Provencher" est dans les eaux noires du St. Maurice, l'eau bleue du St. Laurent coulant au centre et sur la rive sud. En examinant cette dernière rive, nous avons rencontré un chenal large et d'une profondeur de 30 pieds, comme l'indiquait Bayfield. Je recommanderais que, de suite, on adoptat ce chenal pour la navigation.

La deraière obstruction se trouve au Capa Roche, vis-a-vis Ste, Anne. Sans doute, il y a ici moins d'eau que Bayfield ne le dit, mais comme la marée monte ici à six pieds au moins et descend au moins 4, en attendant la la marée montante, il n'y a aucun denger de toucher fond, pour les vaisseaux tirant vingt pieds d'eau. Plus haut que la Pointe à Livrar, on rencontre une bature étroite jetée en travers du chenal, à une profondeur de seize pieds à mer basse. En sondant, nous avons trouvé que cette bature était composée d'argile bleue et dure. Près du Cap-Roche, le sondage est très-irrégulier; il n'y existe point de bature régulière comme cela est évident d'après la largeur du chenal entre les bancs, mais des blocs d'argile dure et des roches dédétachées sont disséminés dans ce lieu, et a

culvre qui recouvre les navires errait enlevé.

Considérant le peu d'ouvrage nécessaire;

je u'ai aucun doute qu'on fire disparatire,
ces obstructions, et que ces frais seront jues dicieux en obviant à la méoposité d'attendre l'eau haute pour permettre aux vaimeaux tirant plus d'eau que ceux qui montent maintenant, de passer.

Le sondage fait à La Valtrie, dans le chenal Sud et plus bas que la Pointe- aux-Trembles ne montre qu'une argile légèrement tenace qui n'oppose aucun obstacle au creusage. 1. 27 15 6

Jie w Fuft J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant serviteur, (Signé,) THOMAS C. KEEFER

payables par les commissaires du Havre commenceront avec les travaux pour faire communiquer ce bassin avec les nonveaux docks du flouve, et la construction de ces derniers. Pour établir cette communication, on se servirait de la vanne de décharge, construite par le Bureau, et que, simplement, on transporterait plus loin et que l'on introduirait dans les murs des nouveaux bassins.

"Le plan suggéré pour enclore le dock quaique très-efficace, serait très-économique. Deux mors en pilliers de bons de construction (en partie remplis de terre) placés à certaine distance l'un de l'autre, qui seraient comblés de terre gluise, répondraient à toutes les fins, et comme, avec le temps les faces de cet onvrage, à la surface de l'eau, se dé-térioreront, ou pourra les enlever et y sub-tituer un mar en pierre (reposant sur le bois situé sons l'eau.)

"Nous sommes d'opinion que, pour la somme de soixante-quinze mille louis, on peut construire des bassins sur une éténdoe de quinze à vingt âcres."

Je prends la liberté de dire, au sujet du rapport que je viens de citer, que je l'ai considéré, et que j'ai examiné avec attention les plans qui a'y rattachent, et, après mûre ré-flexion, je suis arrive à conclure que je plan suggéré par MM. Gzowski et Keefer est le plus pratique que l'on puisse adopter, sa-voir : la construction de bassins dans le fleuve, sur les bas-fonds de la Pointe St. Charles. Ils ont montré que sous le point de vue du génie, il n'y a ancune dif ficulté qui ne puisse être vaincue, et que ce plan est de tons le plus économique qui se soit présenté à leur esprit et qu'ile aient examinė.

D'une autre part, quant à ser avantages pour le commerce de la cité, ils me parais-sent être tous ceux que le hâvre de Montréal

Des bassins, construits d'après ce plan, admettraient les plus gros vaisseaux Océani-ques et les navires les plus considérables voyageant sur les fleuves. Ce plan donnerait place pour l'érection de bâtisses où leurs cargaisons respectives pourraient être emmagasinés sans avoir reconrs aux charretiers et à aussi peu de frais que possible, au moyen de machines mues par l'ear plus que cela, il lierait les vaisseaux oceaniques et ceux de l'intérieur avec le Grand Trono de chemin de fer à la Pointe St. Charles, et, sans doute, plus tard, avec tous les autres chemins de fer du pays, offrant par là des moyens d'emmagasiner et de charger d'un vaisseau dans dans un autre, qui ne sauraient être surpassés pour l'économie, dans aucun port du monde. Mais, j'envisage la question sous un autre point de vue d'un grand poids chez moi ; c'est celui-ci. Le pont qui doit être jeté sur le St. Laurent (devant faire partie du Grand Trone de chemin de fer) donnera à cette compagnie et à ceux qui passeront sur son, chemin, le choix sur Portland, la Pointe-Lévi, comme ports de mer, et, pour cette raison, il doit devenir très-important pour les intérêts de Montréal que les frais de transport d'une voie à une autre soient à des prix aussi réduits qu'on puissent le faire. Cela me semble être très-important, car il est bien reconnu que le charriage des marchandises et leur maniement par le seul secours des mains, curtout dans les grands magasins de ce pays, augmentent de beaucoup leurs frais en les transportant d'un lieu à un autre. Je crois, en outre, que si Boston

de garantir l'intérêt des débentures, de la même manière qu'il a dejà garanti l'intérêt di la somme qui a été emprentée pour constmire les quais qui existent maintenant. Si goavernement'se rendait à ces demandes, un bill serait présenté à la législature, à sa pochaine session, avec la sanction du gouver-nement, et démandant des pouvoirs nécessaies; a ce bill était passé, les travaux seraient commencés aussitôt que possible au printemps ou à l'été prochains. Mais, si le gonvernement refusait d'accorder cette garantie, je recommanderals encore d'obtenir un apte di parlement pour autoriser un emprunt Pargent.

Avant de finir, je dois ajonter que je n'ai point pendu de vue que le hâvre pouvait être beaucoup agrandi, plus tard, dans la direction de la Baie Hochelaga. Par exemple, le commerce du bois de chauffage s'accroit rapidement ; il en est de même du bois scié ; est construit et fait pour passer hors de la ville, par l'extrémité Est de la montagne, il me semble qu'alors la Baie Hochelaga deviendra un grand centre de chargemens pour le tols de construction et autres bois qui seront apportés de l'Outaunais, ce qui nécessiterait un agrandissement du hâvre sur ce point. Quoique cette amélioration puisse être jugée récéssaire par la suite, cependant, par la raison seule, qu'on ne pourra pas ériger en cet endroit de magasins qui soient plus assurés contre les glaces, pendant l'hiver, que les le port actuel, ne disparaît pas la proction de bassins sur le rivage de la Pointe St. Charles, autour desquels on pourrait ériger des magasins sans craindre auenn danger.

Espérant que mes collègues jugerant conenables de concourir dans ces vues et d'a-

dopter mon rapport,

elo., elo, etc.

Je suis, monsieur, Votre obeissant serviteur, (Signé,)
John Tours, Labore.
des Commissaires du Hâvre. John Young, Président John Glass, ecr., secrétaire,

RAPPORT DE M. KEEFER SUR SON EX-PLORATION DU FLEUVE ST. LAU-RENT ET DU LAC ST. PIERRE, AU SUJET DES TRAVAUX DES COMMIS-SAIRES DU HAVRE.

1 90 9 [MEMORANDUM.] Les commissaires du hâvre, ayant dûment considéré le rapport ci-dessous, ont décidé ce qui suit relativement à ce rapport : "Attendu qu'il appert par le rapport de M. T. C. Keefer, en date du 25 octobre derpier, qu'il est possible de creuser le chenal navigable entre le hâvre de Montiéal et l'Océan, à vingt pieds de profondeur à l'eau basse, en adoptant le chenal connu sous le nom de chenal Sud, entre Verchères et Lavaltrie ; et, attendu qu'il est désirable que le chenal navigable soit creuse à cette profondeur, pourvu que l'on fasse des accommodements dans le havre de Montréal pour permettre aux vaisseaux tirant autant d'eau d'y entrer ; et attendu que les commissaires ont adopté, le 30 ultimo, un plan d'améliorations du hâvre qui fournirait d'amples accommodements pour tels vaisseaux ; il a été résolu que les commissaires

du lac St. Fierre. Ce vaisseau était sous la direction d'un pilote compétent, et : passa dans le plus profond chenal connu des pilotes et établi suivant leurs remarques. Quoiqu'il ait passé le lac St. Pierre sans échouer, cependant il a touché fond à quatre endroits plus haut que le lac St. I ierre, savoir, à "Varennes," "Ile à la Bague," "St. Sulpice," et plus haut et vis-à-vis l'Ile de "Lavaltrie." En conséquence, le surintendant leur de 17 pie des travaux du lac St. Pierre, qui était à er dans le cl bord du "California" quand il toucha fond es. h in a si aux endroits ci-dessus mentionnés, déclara aux commissaires du hâvre que, si, comme il était probable, les travaux de nettoyage hares ont été plus haut que le lac St. Piorre, devaient es chenaux o être prolongés au-delà des anticipations premières, on devait se préparer à bonne heure à construire un nouveau bateau-dragueur, propre à travailler sur le fon l qu'il s'agissait de creuser (et qui est plus dur que celui du lac St. Pierre et ne peut être nettoyé avec les bateaux-dragueurs employés en ce dernier endroit:) Ayant pris connaissance de la lettre du Capt. Bell, je recommandai qu'on examinât le fleuve, ayant en vue les objets suivants :--

10. De certifier si le chenal par lequel les pilotes passent, est réellement celui qui est le plus profond, et s'u est remu de les à la navigation par des courants, battures, fouteux que les passages torteux ou étroits, qui empêchent du fielux de chenaux plus profonds, si artie du fielux cont toutes fois il en existe.

20. D'examiner la nature et l'étendue des obstructions existant dans le cheual des pilotes, et de les comparer avec celles des autres chenaux que l'on pourrait rencontrer, onsidérer com dans le but de déterminer sur quelle voie no rment plutôt esforts devraient être dirigés, pour le com- le développent

merce de l'océan avec Montréal: 30. D'après les plans actuels, les commis- e trompe pas s saires du hâvre, ayunt intention de creuser un l'on n'en élun chenal navigable à la profondeur de 17 a temps qui m' pieds à l'eau basse, il était désirable de s'assirer qu'elle difficulté existait, ailleurs que de benuconp de dans le lac St. Pierre, à creuser jusqu'à li profondeur de 20 pieds à l'eau basse, dans le cas où le commerce du port justifierait plus cas où le commerce du port justifierait plus cuve, nous av sau'à ce que ronné les travaux du lac St. Pierre, établi que, pour renverser cette barrière opposé au commerce de Montréal, il ne faut que du commerce de Montréal, il ne faut que du consideration de l'argent, deux choses que l'or je peut déterminer avec toute l'axactitude né cessaire. Comme il était très probable que ce ; d'un seul le creusage du lac St. Pierre ne s'arrêteral osition et l'épas à la profondeur de 17 pieds, attendu qu'énent la nav les frais connus pour de plus grands travau artes, il est il saires du hâvre, ayunt intention de creuser ue l'on n'en éle dans ce lac étaient le seul où le principe artes, il est i obstacle qui empêchât les plus gros vais este de ce qu seaux océaniques de monter à Montréal,— e dirai d'abord devint désirable de s'assurer de l'étendue d'aus mon opini de toutes les autres obstructions, afin que Le bateau elles n'étaient point trop fortes, on décide tait muni de de les faire disparaître à une plus grand quipages,-d' profondeur que 17 pieds plutôt que d'y reveng, de sonde nir une seconde fois, attendu qu'une grand engs et légers partie des frais nécessaires pour faire di vons enfoncé paraître ces battures détachées consiste pondeur de ving

aient jamais henal des pile at trouter, il t de considér bstacles, avau hâvre ne g'ils avaient avait tout lie arait creusé

En exterm

corrigées jus

es chenaux o més par ces ants du fleuve al naturel du e de Bayfield l'a pas, par co l'exécuter une lemandé des a henaux indiqu ore, - si des out en lien dan sont écoule xploration ou ue courants, luébec, sont our être d'une

Quoique les

uelle soient sat

onne toutes ce

u était sous nt, et : passa nu des piloques. Quoians échouer. atre endroits e, savoir, à "St. Sul-Ile de "La-

raient jamais touché auparavant, que si le henal des pilotes était le meilleur que l'on ût trouter, il serait nécessaire de s'arrêter t de considérer l'étendue de ces nouveaux bstacles, avant même que les commissaires u hâvre ne persévérassent dans les plans m'ils avaient en contemplation, parce qu'il avait tout lieu de supposer que, lorsqu'on nrait creusé le Lac St. Pierre à la profonsurintendant deur de 17 pieds, il serait impossible de pasqui était à per dans le chenal actuel ou celui des pilctoucha' fond es. A siste als war, / 200 2

cs. En exterminant les cartes de Bayfield si, comme il corrigées jusqu'à 1848" et sur lesquelles les le nettoyage hares ont été décrits, il devient évident que cre, devaient es chenaux où l'on navigue, tels qu'indiarer à bonne auts du fleuve, né taient point dans le che-bateau-dra-la naturel du fleuve tel que tracé sur la care fon.1 qu'il e de Bayfield. L'examen récent du fleuve plus dur que d'a pas, par conséquent, été fait dans le but eut être net- l'exécuter une exploration *de novo* qui aurait ars employés lemandé des années, mais bien de voir si les pris connais- chenaux indiqués par Bayfield existent enell, je recom- core, - si des changements défavorables y ve, ayant en but eu lieu dans l'espace des vingt années qui e sont écoulées depuis qu'on a fait cette par lequel exploration, ou s'il y avait des causes, telles une courants, &c., qui empéchassent de les requenter. Je puis observer ici qu'il est pattures nts, battures, outeux que les pilotes aient vu les cartes de mempechent Bayfield, qui, tolles que gravées pout sur profonds, si cartie du fleuve comprise entre Montréal et Québec, sont sur une trop petite échelle et l'étendue our être d'une utilité pratique. 39 3603 och le cheual des Quoique les résultats de l'exploration ac-

vec celles des mulle soient satisfaisants, on ne peut pas les ait rencontrer, considérer comme inattendus, vû qu'ils conquelle voie nos rment plutôt l'exactitude de Bayfield qu'ils pour le com- le développent une découverte nouvelle. Je pour le comcal:

In les commisce trompe pas sur l'objet de l'exploration, ou
ue l'on n'en elève point trop le but. A vec
offondeur de 17
e temps qui m'était alloué, il n'était pas possirable de s'asible de faire d'explorations minutieuses et
t, ailleurs que
iser jusqu'à le
beaucoup de frais, et heureusement, cela
iser jusqu'à le
ibasse, dans le
ibasse, dans le
ibasse, dans le
ibasse, dans le
ibasse, qui a cor
le eve, nous avons continué notre examen
usqu'à ce que nous nous fûmes assurés s'il
Pierre, établi
tait composé d'un seul "bloc," (lump) ou
rière opposé
ne faut que du
choses que l'or
le suis sur le point de préparer de granes probable qu
ec; d'un seul coup-d'eil, on y verra la

es probable qui ec ; d'un seul coup-d'œil, on y verra la ne s'arrêtera osition et l'étendue des obstructions qui

osition et l'étendue des obstructions qui des, attendu qui énent la navigation à une profondeur de 7,18,19 et 20 pieds à l'eau basse. Sans ces où le principa de 1 est impossible de se faire une idée iste de ce qui est nécessaire. Cependant, à Montréal,— è dirai d'abord ce qui a été fuit, et ce qui, ans mon opinion, reste à faire.

Le bateau à vapeur dont on s'est servi tait muni de deux bons bateaux et de leurs quipages,—d'espars de 30 à 35 pieds de ong, de sondes, de tarrières, d'instruments u qu'une grand ongs et légers pour mesurer, &c. Nous spour faire di hées consiste ondeur de vingt-un pieds au-dessous de la media de vingt-un pieds au-dessous de la media de vingt-un pieds au-dessous de la media de vingt-un pieds au-dessous de la dessous de la media de vingt-un pieds au-dessous de la media de vingt-u

que le "poulier" sur lequel le " California" a touché était du côté, sud du chenal. En ce cas, comme dans ceux d'une nature semblable, en devrait placer, en ce lieu une bouée jusqu'à ce que les pilotes puissent reviser leurs marques pour un plus fort tirant. De la Pointe au Trembles jusqu'à LaValtrie, tout le millieu du fleuve, ou le chenal actuel des vaisseaux, a été examine au moyen de petits bateaux. Le chenal du millieu depuis Varennes à La Valtrie est d'une largeur et d'une profondeur généralement bonnes, mais on y rencontre beaucoup de battures dans toutes les positions, et qui, presque tontes, sont une profondeur de quinze pieds aux eaux les plus basses en été, et qui par consequent, n'ont pas présenté d'obstacle à l'ancien tirant d'eau. La partie la plus retirée de ce chenal se trouve vi-à-vis l'Ile à la Bague, ou nous avons mesuré une largeur, entre les côtés, de 17 pieds à l'eau la plus basse, et nous y avons trouve une profondeur de deux cent trente pieds Ce mesurage est important parce qu'il montre qu'un chenal d'une telle largeur est praticable à un lieu ou il est droit. Ce qui rend le plus difficile le passage du chenal du milieu, lepuis l'Ile Deslauriers, St. Laurent, ou Lorette, comme on l'appelle, en bas de Varenaes, jusqu'à la rive nord plus pas que l'Ileà la Bague, c'est qu'il est traversé par un equipage qui cort du chi nat de l'Outubuals, au Bout de l'Ile ; la plus forte partie de ces enux traverse le chenal des vaisseaux et passe par la rive sud ou par Verchères and

Si on conserve le chenal actuel pour en augmenter la profondeur jusqu'à 17 pieds à l'eau basse, il sera mécessaire de creuser à différents points entre Varennes et LaValtrie ; et, outre cela, il faudra poser des bouées et élever des phares en sus de ceux qui s'y trouvent déjà, si on navigue pendant la nuit. Avant d'examiner avec plus de soin les nombreuses obstructions du chenal actuel, j'ai visité celui de la rive sud, près de Vercheres, où il était évident, après examen, que la plus grande partie de l'eau coulait. Après avoir examiné ce chenal, j'ai trouvé que, même dans son état actuel, il est naviguable pour les vaisseaux du plus fort tirant et qu'il n'y a qu'un seul endroit où il soit nécessaire de l'améliorer. Cet endroit se trouve plus bas que le cap Saint Michel, entre les Iles Deslauriers et Bellegarde, où on rencontre deux chenaux dont le plus profond forme un étroit passage sur une distance de un ou deux cents verges. Avec quelques semaines de creusage, on rendrait ce chenal plus large que celui dont on fait usage aujourd'hui, et, en le travaillant pendant un été, il serait aussi beau qu'on pût le désirer. Outre sa grande profondeur si avantageuse pour les remorqueurs, le chenal sud suit une côte élevée, écore, ce qui rend la navigation, pendant la nuit ou pendant le jour, exempte de toute difficulté.

Le point suivant est Lavaltrie, où on ne peut faire aucune amélioration au chenal actuel, qui pourtant demande d'être élargi sans plus tarder. On présentera avec la carte un

chenal des pilotes passe sur un banc de sable mouvant à une profondeur seize pieds d'eau. et quelque fois moins. Comme preuve que ceci n'est point le chenal naturel, le présent ehenal des vaisseaux sur le " Poulier Provencher" est dans les eaux noires du St. Maurice, l'eau bleue du St. Laurent coulant au centre et sur la rive sud. En examinant cette dernière rive, nous avons rencontré un chenal large et d'une profondeur de 30 pieds, comme l'indiquait Bayfield. Je recommanderais que, de suite, on adoptat ce chenal pour la navigation.

La deraière obstruction se trouve au Cap-Roche, vis-à-vis Ste, Anne. Sans doute, il y a ici moins d'eau que Bayfield ne le dit, mais comme la marée monte ici à six pieds au moins et descend au moins 4, en attendant la la marée montante, il n'y a aucun denger de toucher fond, pour les vaisseaux tirant vingt pieds d'eau. Plus haut que la Pointe à Livrar, on rencontre une bature étroite jetée en travers du chenal, à une profondeur de seize pieds à mer basse. En sondant, nous avons trouvé que cette bature était composée d'argile bleue et dure. Près du Cap-Roche, le sondage est très-irrégulier; il n'y existe point de bature régulière comme cela est évident d'après la largeur du chenal entre les bancs, mais des blocs d'argile dure et des roches dédétachées sont disséminés dans ce lieu, et si les raisseaux les touchaient & l'eau basse, lo cuivre qui recouvre les navires serait enlevé.

Considérant le peu d'ouvrage nécessaire, je n'ai aucun doute qu'on fera disparattre ces obstructions, et que ces frais seront judicieux en obviant à la nécessité d'attendre l'eau haute pour permettre aux vaisseaux tirant plus d'eau que ceux qui montent maintenant, de passer.

Le sondage fait à La Valtrie, dans le chenal Sud et plus bas que la Pointe- aux-Trembles ne montre qu'une argile légèrement tenace qui n'oppose aucun obstacle au creusage. មាន នៅមើ ។

and Wir a J'ai l'honneur d'être, ng I Birist Ry

Monsieur, . Votre obéissant serviteur,

(Signé,) THOMAS C. KEEFER, Ingénieur des commissaires du havre. A John Glass, écr.,

Secrétaire des Commissaires du Havre.

RAPPORT SUR LE PROJET D'A-GRANDISSEMENT DU HAVRE DE MONTREAL.

Montréal, 28 janvier 1853.

Aux commissaires du Hâvre de Montréal.

Messieurs,-En conformité à vos instructions, datées du 7 janvier 1852, nous prenons la liberté de soumettre le rapport suivant sur les meilleurs moyens d'agrandir " le hâvre de Montréal et d'y faire d'amples " accommodements pour recevoir les vais-" seaux Océaniques tirant seize et dix-sept " pieds d'eau."

Vous nous avez suggere "l'a propasi exminer le terrain stue entre le Pled-ue
"Courant et le canal Lachine jusqu'an prode l'écluse St. Gabriel, dans le sut de
considérer la convenance de construire un
"canal pour relier ces points, et de fourair ":ain : les moyens de bâtir des magasins sur " chaque côté du canal," et vous avez de-mande " un état comparatif de la veleur du " terrain qui serait necessaire, avec le va-" leur probable du terrain sur chaque colo "du canal, quand cet ouvrage sera comple-"té, dans la supposition où on pourrait dis-"poser de ce terrain pour y ériger des mu-"gasins."
Nous avons fait une exploration dont le ré-

résultat est indiqué sur le plan et le profil, citransmis, comprenant l'espace qui s'étend de-puis la Côte St. Paul et les écluses St. Gabri-el, par les rues St. Bonaventure et Craig, jus-qu'à la Traverse, et même jusqu'à l'embou-

chure du Ruisseau Migeon,

Le résultat de l'exploration démontre, comme on aurait pu l'anticiper, la possibilité entière de continuer le canal Lachine à travers la ville, et de construire des bassins sur lesquels on pourrait ériger des magasins, de telle façon que l'exécution de ce plan ae tient qu'à l'argent et à son utilité.

On a tire, dans la ville, trois niveaux, afin de s'assurer quel d'entre eux serait le plus applicable au profit de la route, savoir : l'un depuis le niveau de l'eau du canal, sous chacum des ponts, à l'écluse de la Côte St. Paul, au Bassin Brewster et à la rue Wellington.

Le plus haut de ces niveau. celui qui se trouve au de-là de l'écluse de la Côte St. Paul, est trop élevé pour qu'on puisse en faire usage pour un canal ouvert vû que l'eau, dans ce cas, s'élèverait à vingt pieds nu dessus du niveau de la rue Graig, au Marché à Foin. Cepandent, on pourrait s'en servir, vu la pression supérieure qu'il présenterait, et à cause de tuyau plus petit dont on pourrait faire usage dans le cas où on ferait passer l'eau par la ville, dans des tuyaux en fer, dans le but d'alimenter les bassins construits en bas du chemin Victoria.

Le second niveau, plus haut que l'écluse St. Gabriel, serait le plus économique, par-cequ'il mettrait les niveaux généralement dans une position qui nécessiterait le moins d'excavation pour construire le canal à travers la ville; mais, comme il occasionnerait une elevation d'environ dix pieds d'eau audescus de la rue Craig, il serait un sujet d'inet ce serait exposer une grandé partie de la ville à être inondée dans le cas où il se ferait quolque voie d'eau: ou que le canal se bri-

Le troisième niveau, quoique plus dispendieux à cause de l'excavation, est, sur tous les points, les plus désirable pour exécuter le projet formé de prolonger le canal à travers la ville ; en voici les raisons :

10. Avec ce plan, la prolongation du canal laisserait le canal Lachine au bassin du Séminaire, plus haut que le pont de la rue Wellington, et passant par le nord du terminus du chemin de fer de Lachine, il éviterait de couper ce chemin, ce qui n'aurait pas lieu si le point de départ était fixé plus haut que l'écluse St. Gabriel.

de Russess Allgeon, au moyen de deux cluses sculement, tandis que tout niveau ur éleve néceptiterait trois Ecluses par soutelles tous les valsseaux venant dans les

Cotte cos grands frais, le canal passart à aver la ville, et quoique construit avec in influerait sérieusement sur les égoûts l'assainissement de la ville; il endommant les caves et ruinerait le présent systement de la ville présent systement de caves et ruinerait le présent systement de caves et ruinerait le présent systement de caves et des trouvers de cave en placent sur e du gas et des tuyaux à eau, en plaçant sur de la partie commerçante de la cité ; et, our accorder un espace suffisant pour amavaisseaux des deux côtés, sans obstruer le Hier du canal, il faudrait creuser sur une rande largeur, et on rencontrerait quelque ficulté à se débarrasser du produit d'une fle excavation. Nous ne sommes pas, par on de ce plan, et nous ne nous pensions pas quent, préparés à recommander l'adopntorisés à faire des estimés compliqués et spendieux et les plans nécessaires pour onner seulement une idée approximative du oût d'une telle entreprise.

Les raisons principales, indiquées dans les estructions que nous avons reçues relativeent'à ce projet, sont afin de " fournir les oyens de construire des magasins sur chaue côté du canal,"-bref, pour faire des commodements semblables à ceux que préenterait le bassin supérieur du canal, s'il tait creusé pour recevoir des vaisseaux océ-

niques. Eu vue de la probabilité des frais consiérables qu'entrainerait la continuation du anal, et des obstacles nombreux qui s'y obparaient, il était de notre devoir de consierer jusqu'à quel point on pourait parvenir la fin ci-dessus mentionnée, en amenant la iantité d'eau nécessaire d'un niveau à traers la ville, par le moyens de tuyaux, afin de prmer un réservoir pour former des docks acés sur le terrain vacant, au Nord du cheain Victoria.

La construction de docks en bas du chebin Victoria et qui seraient alimentés par eau amenée du canal, sur le terrain en renontant les besoins du port, se prête à des rangements beaucoup plus économiques, et plan entier est sous un contrôle beaucoup eilleur que ne le serait celui du canal proge. Dans le dernier cas, les niveaux des seks en bas du chemin Victoria seraient tablis non par le terrain sur lequel ils seraient trarers la ville, fits her as a second particulier qui

On devrait adopter le niveau qui paraîtrait plus économique pour amener, au moyen tuyaux, l'eau nécessaire. Dans ce cas, meilleur plan serait de disposer le niveau dock, de manière qu'on n'excavât que ce à est nécessaire pour former les levées qui entourraient; et cette condition détermine point propre pour l'entrée du dock en arivant par le fleuve. Il est b'en désirable que les niveau des docks ne soient point plus élevés qu'il n'est suffisant pour les garantir contre les plus grandes inondations du fleuve pendant l'hiver; ce niveau est a peu près le même que celui des bassins du canal, aux noulins, et il nécessiterait deux écluses pour ntretenir une communication avec le fleuve.

si élevé que celui qui se trouve plus l'Ecluse St. Gabriel, et rendrait pa quent nécessaire la construction: écluse pour communiquer avec le fle négalité du sol rendrait recommanda écluses combinées, et, conséquemm vaisseau serait sujet aux frais additi passage dans une écluse avant qu'il rendre auprès magasins.-et ces seraient, dans ce cas, placés à dix viron plus haut qu'il ne seraient né pour éviter les crues de la rivière.

L'exploration fut donc poussée Ruisseau Migeon, route qui offre le terrain, et est admirablement adapté construction de bassins étendus et ques, qu'on peut approcher de la riv le moins de frais d'écluses. Le terr la "Traverse" et le Ruisseau Mig une distance de trois quarts de mille ligne des bassins, est le premier q être atteint suffisamment bas pour leur construction économique et. leu gement avantageux en relation avec

Les écluses seraient combinées e sur le bord de la rivière, l'entrée éta que à angle droit au chemin de Quél elles c'étendraient en arrière dans direction eaviron un quart de mille, elles tournéraient en suivant les terre allant presque paralellement avecel à cette distance. Depuis la "T jusqu'en haut, le terrain est trop él des bassins sans l'usage d'une autre au moyen de laquelle on peut les ame haut que le Quarré Viger, si cela ét

Là distance depuis l'écluse de la Paul au Ruisseau Migeon est d'en milles ; de l'écluse St. Gabriel, ou du Séminaire, environ 44 milles; verse, la distance serait moindre trois quarts de milles. La ligne de la plus courte dont on pourrait se se l'approvisionnement des bassins, se de l'écluse St. Cabriel-et il ne se nécessaire de continuer les tuyaux du chemin Victoria, nu-dessous d peut employer un conduit ouvert, si l est probable, ce mode est le moins Ceci demanderait onviron deux r tuyaux de blomp qui, alimentant un r n'aurait pas besoin d'être de plus gr mension qu'il ne serait nécessaire p her aux pertes d'oau par l'évapora réservoir écoulée par l'ouverture de durant le jour.

Le coût, pour réaliser ce plan, ne déterminé qu'en définissant le non bassins ; et, sans entrer dans les dét sommes d'opinion qu'aucun accomm additionnel—avec les plus grande et la pleine profondeur de l'eau-ne être faite à moins d'un déboursé de

Quoique le temps peut ne pas être où la construction d'écluses, en b Traverse, sera désirable, à présen aurait l'inconvénient d'être trop é n'aurait de prix que comme entrepé marchandises d'outre-mer ou de l' devant être transportées en haut ou e que celui qui se trouve plus haut que e St. Gabriel, et rendrait par consénécessaire la construction de trois pour communiquer avec le fleuve. L'i-é du sol rendrait recommandables trois combinées, et, conséquemment, tout u serait sujet aux frais additionnels de dans me écluse avant qu'il pût se auprès magasins.—et ces derniers t, dans ce cas, placés à dix pieds enlus haut qu'il ne seraient nécessaire-riter les crues de la rivière.

ploration fut donc poussée jusqu'au un Migeon, route qui offre le choix du et est admirablement adaptée pour la ction de bassins étendus et économiu'on peut approcher de la rivière avec se de frais d'écluses. Le terrain entre averse" et le Ruisseau Migeon, sur tance de trois quarts de mille dans la cance de trois quarts de mille dans la se bassins, est le premier qui puisse teint suffisamment bas pour admettre nstruction économique et leur arrantavantageux en relation avec da riviè-

écluses seraient combinées et placées pord de la rivière, l'entrée étant presingle droit au chemin de Québec, d'où étendraient en arrière dans la mêne on environ un quart de mille, et alors urneraient en suivant les terres basses, resque paralèllement avec la rivière distance. Depuis fa "Traverse" in haut, le terrain est trop élevé pour sins sans l'usage d'une autre écluse, ren de laquelle on peut les amener aussi de le Quarré Viger, si cela était dési-

listance depuis l'écluse de la Côte Stu Ruisseau Migeon est d'environ 61 de l'écluse St. Gabriel, ou du bassin ninaire, environ 44 milles; à la Trala distance serait moindre d'environ uarts de milles. La ligne de tuyaux courte dont on pourrait se servir pour visionnement des bassins, serait prise luse St. Cabriel-et il ne serait pas aire de continuer les tuyaux au-delà min Victoria, nu-dessous duquel on mployer un conduit ouvert, si, comme robable, ce mode est le moins coûteux. demanderait onviron deux milles de de blomp qui, alimentant un réservoir. t pas besoin d'être de plus grande din qu'il ne serait nécessaire pour supux pertes d'eau par l'évaporation, l'é pir écoulée par l'ouverture des échises le jour. coût, pour réaliser ce plan, ne peut-être niné qu'en définissant le nombre des ; et, sans entrer dans les détails, nous

s d'opinion qu'aucun accommodement nnel—avec les plus grandes écluses leine profondeur de l'eau—ne pourrait ite à moins d'un déboursé de £100, sique le temps peut ne pas être éloigné, construction d'écluses, en bas de la rse, sera désirable, à présent ce site l'inconvénient d'être trop éloigné et it de prix que comme entrepôt, où les

andises d'outre-mer ou de l'intérieur, t être transportées en haut ou en bas. transmis, comprenant l'espace qui s'étend de-puis la Côte St. Paul et les écluses St. Gabriel, par les rues St. Bonaventure et Craig, jus-qu'à la Traverse, et même jusqu'à l'embou-

chure du Ruisseau Migeen Le résultat de l'exploration démontre, comme on aurait pu l'anticiper, la possibilité entière de continuer le canal Lachine à travers la ville, et de construire des bassins sur lesquels on pourrait ériger des magasins, de telle façon que l'exécution de ce plan ac tient qu'à l'argent et à son utilité.

On a tiré, dans la ville, trois niveaux, afin de s'assurer quel d'entre eux serait le plus applicable au profit de la route, savoir : l'un depuis le niveau de l'eau du canal, sous chacun des ponts, à l'écluse de la Côte St. Paul,

au Bassin Brewster et à la rue Wellington. Le plus haut de ces niveaux, c'est-a-dire celui qui se trouve au de-là de l'écluse de la Côte St. Paul, est trop élevé pour qu'on puisse en faire usage pour un canal ouvert,

vu que l'eau, dans ce cas, s'élèverait à
vingt pieds au dessus du niveau de la rue Graig, au Marché à Foin. Cepandent, on pourrait s'en servir, vu la pression supérieure qu'il présenterait, et à cause de tuyau plus petit dont on pourrait faire usage dans le cas où on ferait passer l'eau par la ville, dans des tuyaux en fer, dans le but d'alimenter les bassins construits en bas du chemin Victoria.

Le second niveau, plus haut que l'écluse St. Gabriel, ("rait le plus économique, par cequ'il mettrait les niveaux généralement dans une position qui nécessiterait le moins d'asservation pour construire le canal à travera la ville; mais, comme il occasionnerait une élévation d'environ dix pieds d'eau au-dissens de la rue Craig, il serait un eajet d'is-convénients pour les rues qui la et co serait exposer une grande partie de la villa à être inondée dans le cas où il se ferait quelque voie d'eau ou que le canal se bri-

Le troisième niveau, quoique plus dispendieux à cause de l'excavation, est, sur tous les points, les plus désirable pour executs le projet formé de prolonger le canal à trace

vers la ville ; en voici les raisons :

1c. Avec ce plan, la prolongation du canal laisserait le canal Lachine au bassia du Séminaire, plus haut que le pont de la rue Wellington, et passant par le nord du terminus du chemin de fer de Lachine, il éviterait de couper ce chemin, ce qui n'aurait pas lieu si le point de départ était fixé plus haut que l'écluse St. Gabriel.

20. La prolongation du canal Lachine passerait à travers la ville avec un niveau pre qu'aussi élevé que la rue Craig. A son intersection avec la rue St. Urbain, et entral-nerait le moins d'inconvenients possibles dans

la traversée des rues.

30. Ce niveau pourrait être mis en commu

ifficulté à se débarrasser: du produit d'une He excavation. Nous ne sommes pas, par préquent, préparés à recommander l'adopdon de ce plan, et nous ne nous pensions pas ditorisés à faire des estimés compliqués et dispendieux et les plans nécessaires pour conner seulement une tuée approximative du coût d'une telle entreprise.

Les raisons principales, indiquées dans les instructions que nous avons reçues relative-ment à ce projet, sont afin de " fournir les oyens de construire des magasins sur chaoverside construire des magasins sur cha-que côté du canal,"—bref, pour faire des ceommodements semblables à ceux que pré-enterait le bassin supérieur du canal, s'il était creusé pour recevoir des vaisseaux océ-

niques. Eu vue de la probabilité des trais consiérables qu'entrainerait la continuation du canal, et des obstacles nombreux qui s'y obporeraient, il était de notre devoir de consi-érer jusqu'à quel point on pourait parvenir a fin ci-dessus mentionnée, en amenant la riantité d'eau nécessaire d'un niveau à traers la ville, par le moyens de tuyaux, afin de former un réservoir pour former des docks places sur le terrain vacant, au Nord du chevin Victoria.

La construction de docks en bas du chein Victoria et qui seraient alimentés par eau amenée du canal, sur le terrain en renstrent les besoins du port, se prête à des rangements beaucoup plus économiques, et plas entier est sous un contrôle beaucoup-cineur que ne le serait celui du canal pro-gré. Dans le dernier cas, les niveaux des les en bas du chemia Victoria seraient chis en oas du chemia victoria seraient cablis non par le terrain sur lequel ils seraient mais par le inveau particalier qui travers la ville.

·教育文100 1位 to standation and 4: 177 0 4. Hay 1: 20 - 18. ACRES SE ACTUAL WITH

- 1 1 477 x - 30

I terry a . There

五日 (\$1380 m)

MATERIAL.

- The Ar vier

1 19 34 L'OR TANK . I !! 如此如此 26 1 247 1 Can 20 " " Taking "

On devrait adopter le niveau qui paraîtrait plus économique pour amener, au moyen tuyaux, l'eau nécessaire. L'Dans ce cas, meilleur plan serait de disposer le niveau de dock, de manière qu'on n'excavat que ce qui est accessire pour former les levées qui l'entouraient; et cette condition determine le point propre pour l'entrée du dock en arrivant par le fleuve. Il est b'en désirable que les niveau des docks ne soient point plus élevés qu'il n'est suffisant pour les garantir coutre les plus grandes inondations du fleuve endant l'hiver; ce niveau est a peu près le nême que celui des bassins du canal, aux noulins, et il nécessiterait deux écluses pour tretenir une communication avec le fleuve.

Afin d'abréger la distance, placez les docks aussi près de la ville que possible, et profitez des avantages offerts par la Baie Hochelega, la ligne depuis le dock de la Côte St. Paul se terminant à ce point ; mais l'élévation de la surface naturelle vis-à-vis ce point demande un niveau d'eau au moins ausle moins de frais d'écluses. Le terrain la "Traverse" et le Ruisseau Migeon, une distance de trois quarts de mille dar ligne des bassins, est le premier qui p être atteint suffisamment bas pour adm leur construction économique et leur ar gement avantageux en relation avec la r

Les écluses seraient combinées et pla sur le bord de la rivière, l'entrée étant ; que à angle droit au chemin de Québec, elles c'étendraient en arrière dans la m direction environ un quart de mille, et elles tourneraient en suivant les terres ba allant presque paralèllement avec: la riv à cette distance. Depuis la "Trave jusqu'en haut, le terrain est trop élevé des bassins sans l'usage d'une autre éc au moyen de laquelle on peut les amener haut que le Quarré Viger, si cela était d rable.

Là distance depuis l'écluse de la Côte Paul au Ruisseau Migeon est d'environ milles; de l'écluse St. Gabriel, ou du be du Séminaire, environ 41 milles; à la 7 verse, la distance serait moindre d'env trois quarts de milles. La ligne de tuy la plus courte dont on pourrait se servir l'approvisionnement des bassins, serait I de l'écluse St. Cabriel-et il ne serait nécessaire de continuer les tuyaux audu chemin Victoria, au-dessous duquel peut employer un conduit ouvert, si, con il est probable, ce mode est le moins coût Ceci demanderait onviron deux milles tuyaux de blomp qui, alimentant un résert n'aurait pas besoin d'être de plus grande mension qu'il ne serait nécessaire pour her aux pertes d'eau par l'évaporation, réservoir écoulée par l'ouverture des éch durant le jour.

Le coût, pour réaliser ce plan, ne peutdéterminé qu'en définissant le nombre bassins ; et, sans entrer dans les détails, ; sommes d'opinion qu'aucun accommoden additionnel-avec les plus grandes écl et la pleine profondeur de l'eau-ne pour être faite à moins d'un déboursé de £100

Quoique le temps peut ne pas être éloi où la construction d'écluses, en bas de Traverse, sera désirable, à présent ce aurait l'inconvénient d'être trop éloign n'aurait de prix que comme entrepôt, où marchandises d'outre-mer ou de l'intéri devant être transportées en haut ou en changeraient de vaisseau; et seraient tra férées de la connexion des chemins de fe du pont, qui doit être au-dessus du havre

(Signé,)

C. S. Gzowski, THOS. C. KEEFER

frais d'écluses. Le terrain entre se ct le Ruisseau Migeon, sur e de trois quarts de mille dans la assins, est le premier qui puisse t suffisamment bas pour admettre action économique et leur arranuntageux en relation avec la riviè-

ses seraient combinées et placées de la rivière, l'entrée étant presdroit au chemin de Québec, d'où draient en arrière dans la mêne aviron un quart de mille, et alors raient en suivant les terres basses, ue paralèllement avec la rivière tance. Depuis la "Traverse" ut, le terrain est trop élevé pour sans l'usage d'une autre écluse, e laquelle on peut les amener aussi Quarré Viger, si cela était d'ési-

ace depuis l'écluse de la Côte Stisseau Migeon est d'environ 61 écluse St. Gabriel, ou du bassin re, environ 41 milles; à la Trastance serait moindre d'environ de milles. La ligne de tuyaux te dont on pourrait se servir pour nnement des bassins, serait prise St. Cabriel-et il ne serait pas de continuer les tuyaux au-delà Victoria, au-dessous duquel on ver un conduit ouvert, si, comme ole, ce mode est le moins coûteux. nderait onviron deux milles de lomp qui, alimentant un réservoir, besoin d'être de plus grande diil no serait nécessaire pour supertes d'eau par l'évaporation, l' oulée par l'ouverture des écluses ur.

pour réaliser ce plan, ne peut-être qu'en définissant le nombre des sans entrer dans les détails, nous sinion qu'aucun accommodement —avec les plus grandes écluses profondeur de l'eau—ne pourrait noins d'un déboursé de £100,—

e temps peut ne pas être éloigné, truction d'écluses, en bas de la sera désirable, à présent ce site onvénient d'être trop éloigne et prix que comme entrepôt, où les se d'outre-mer ou de l'intérieur, transportées en haut ou en bas, t de vaisseau; et seraient transconnexion des chemins de fer et doit être au-dessus du havre.

né,)

C. S. Gzowski, Thos. C. Keefer

